

Le sanitaire et social

Les métiers sanitaires et sociaux sont en phase de croissance et devraient connaître dans les années à venir un fort potentiel de développement.

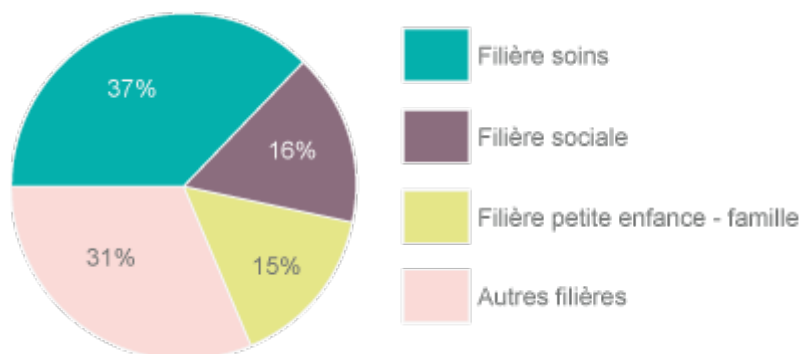
Ils sont au cœur des besoins humains et sociaux, directement impactés par les évolutions :

- **structurelles** de la société,
- **démographiques** avec notamment le vieillissement de la population et les pathologies associées,
- **sociétales** avec l'évolution des modes de vie (besoins en garde d'enfants ...), l'émergence de nouvelles pauvretés, et l'amélioration de la prise en charge des personnes fragiles.

Un poids lourd en termes d'emploi

451 140 personnes en 2014, soit un actif sur sept, exercent un métier sanitaire ou social en Auvergne-Rhône-Alpes (2 fois plus nombreux que les actifs du secteur de la construction par exemple).

Selon un découpage par filière proposé par le Ministère des solidarités et de la Santé, **la filière soins rassemble le plus grand nombre de professionnels** (37% des effectifs sur ces métiers), devant la filière sociale (16%) et la filière petite enfance-famille (15%).



Côté géographie de l'emploi, si les principaux départements employeurs sont le Rhône (22%), de l'Isère (13%), de la Loire (9%) et du Puy-de-Dôme (8%), **les territoires où le poids de ces métiers est le plus important sont des départements situés à l'ouest de la région** (Ardèche, Cantal,

Allier...). C'est dans ces derniers que la part des personnes âgées est particulièrement importante et où les besoins en soins et accompagnement sont particulièrement forts.

D'ici 2030, la croissance de la population âgée et notamment dépendante sera plus importante à l'Est de la région ([cf. étude INSEE - PRAO](#)).

Des métiers d'avenir

Ajoutées aux évolutions structurelles, démographiques et sociétales, **les prochaines vagues de départs à la retraite vont accroître les besoins en professionnels**. Ainsi, sur les cinq dernières années, leur nombre a augmenté de 2% par an, contre seulement 0,5% pour l'ensemble des métiers en région. Les filières les plus concernées sont la filière rééducation et réadaptation (+3,5%), devant celle des soins (+2,6%) et la filière éducative (+2,4%)*.

D'ici 2022, les aides à domicile seront parmi les métiers les plus créateurs d'emploi (32 100 postes dont 44% de créations), devant les aides-soignants (31 100 postes dont 49% de créations), les infirmiers (30 200 postes dont 45% de créations), les assistantes maternelles (21 300 dont 24% de créations) et les professions paramédicales (17 400 dont 50% de créations).

* Voir l'onglet « Des métiers qui évoluent » pour plus de précisions sur les filières

Des métiers qui évoluent

En plus des **compétences techniques** propres à chaque métier, le **goût du contact avec le public, du travail en équipe** sont des compétences indispensables pour exercer un métier sanitaire ou social.

La maîtrise des risques sanitaires, la mise en application de normes de qualité font aussi partie du quotidien de ces professionnels, de même que, pour certains (aides-soignants, aides à domicile...), les efforts physiques, le travail sous pression...

Une **charge émotionnelle** peut aussi être présente pour les professionnels les plus en contact avec les personnes fragiles (aides-soignants, infirmiers, professionnels de l'action sociale, aides à domicile).

Des compétences qui évoluent

La révolution numérique impacte aussi ces métiers avec l'**émergence des nouvelles technologies** en matière médicale (télémédecine, e-santé, système de données médicales informatisées, domotique, appareillage à domicile...).

De **nouvelles pratiques professionnelles** se développent également avec l'évolution des modes d'exercice (cf. maisons de santé pluridisciplinaires...), la coopération entre professionnels...

Ces changements à l'œuvre font apparaître **de nouveaux métiers dans ces domaines** : technicien d'information médicale, référent qualité ou en gestion des risques, spécialiste en ingénierie biomédicale, assistant de soins en gériatrie, coordinateur de réseaux, formateur en prévention ...

Des conditions d'exercice et de travail particulières

Différents statuts professionnels co-existent : profession libérale (cf. masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute...), salariat (ambulancier...), titulaire de la fonction publique d'état (par exemple pour un conseiller en économie sociale familiale), hospitalière (infirmier, aide-soignant, assistant socio-éducatif...) ou territoriale (cf. assistant social, éducateur de jeunes enfants...).

Ces métiers connaissent **des conditions de travail particulières**, notamment pour les intervenants à domicile : multiplicité des lieux d'intervention, forte amplitude horaire, fréquence du temps partiel...

Des filières

Filière	Métiers	Poids dans les métiers sanitaires et sociaux
Filière soins	Professionnels pratiquant des soins, professions médicales (médecin généraliste , médecin spécialiste , sage-femme ..) ou paramédicales (infirmier , aide-soignant ...)	37%
Filière sociale	Assistant de service social , conseiller en économie sociale familiale , technicien de l'intervention sociale et familiale ...	16%
Filière petite enfance - famille	Assistant maternelle , auxiliaire de puériculture , éducateur de jeunes enfants , puériculteur , médiateur familial ...	15%
Autres métiers	Agent de service hospitalier ...	10%
Filière médico-technique	Manipulateur en électroradiologie médicale , technicien de laboratoire médical , préparateur en pharmacie , ambulancier ...	8%
Filière rééducation et réadaptation	Masseur-kinésithérapeute , ergothérapeute , orthophoniste , psychomotricien , orthoptiste , orthoprothésiste , etc.	6%
Filière éducative	Aide médico-psychologique , accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur , éducateur spécialisé , ...	6%
Filière encadrement social	Filière transverse de management	1%

Plus d'informations sur les métiers :

- [Les métiers des services à la personne](#)
- [Les métiers de l'intervention sociale](#)
- [Les métiers de la santé](#)

Un large éventail de formations

Une insertion rapide et de qualité

Pour former ces professionnels, il existe en Auvergne-Rhône-Alpes près de **300 établissements de formation sanitaire et sociale**, répartis sur l'ensemble du territoire, qui accueillent **24 000 élèves**. Ces structures délivrent **30 diplômes d'État**, du niveau V au niveau I, **avec lesquels 90% des**

élèves trouvent un emploi 12 mois après la fin de leur formation (voir [les données d'insertion en Auvergne](#)).

Sanitaire	Social	Sanitaire et social
Professions de soins Professions de rééducation et de réadaptation Professions médico-techniques	Accompagnement de la personne Action sociale et socio-éducative Aide à la vie quotidienne : - Accompagnement médicosocial - Assistance auprès d'adultes / auprès d'enfants - Intervention sociale/familiale et services domestiques	Personnel polyvalent des services hospitaliers, et Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Des concours

L'entrée dans les écoles sanitaires et sociales se fait sous différentes modalités : concours, [procédure Parcoursup \(admission post bac\)](#) et dossier.

Les documents ci-dessous présentent **les calendriers du recrutement 2018/2019** de ces écoles avec : les dates et modalités d'inscription, les dates des concours, le coût des concours et/ou des études, le nombre de places.

Toutefois, **consultez régulièrement les sites des écoles** : les calendriers de concours peuvent évoluer en cours d'année.

Feuilletez **les calendriers et les procédures suivants** réalisés par l'Onisep : calendrier **des écoles sociales** en Auvergne-Rhône-Alpes, et guides "Entrer dans le supérieur après le Bac" des académies de [Clermont-Ferrand](#), [Grenoble](#) et [Lyon](#).

Des aides

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose **plusieurs types d'aides** pour assurer la réussite des élèves. Elles varient selon le lieu de formation et la situation de l'élève et de sa famille, sur la base d'une demande individuelle. Cet accompagnement prend la forme de **bourses d'études** mais également de prise en charge de [frais de scolarité](#).

Les Crous de chaque académie peuvent également proposer des **aides en cas de difficulté financières** ([Clermont-Ferrand](#), [Grenoble](#), [Lyon](#)). Si vous êtes **demandeur d'emploi**, contactez [votre conseiller Pôle emploi](#), dont la structure est également susceptible de participer au financement de votre formation.

Des ressources supplémentaires

- Les **fiches métiers** du Ministère des Solidarités et de la Santé : [Santé](#) / [Travail social](#)
- La [page "emploi, formation, concours"](#) sur le site de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) Auvergne-Rhône-Alpes
- [Le référentiel des métiers du sanitaire, du social et du médico-social - APEC / UNIFAF](#)
- [Le répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière](#)
- [Le répertoire des métiers de la Fonction Publique territoriale](#)

Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site du [Carif Oref Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Création du dossier : mars 2018

Mise à jour : mars 2018
